

ARBRE ET PAYSAGE 32

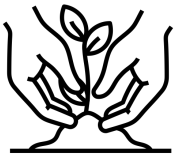
Arbre et Paysage 32

PRÉSENTATION



Arbre & Paysage 32 est une association de conseil, d'appui technique et de formation dédiée à l'arbre, à la haie champêtre et à l'agroforesterie.

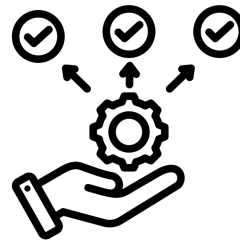
PRINCIPALES MISSIONS



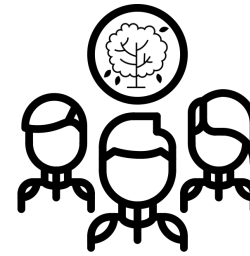
**PLANTATION
GESTION
RÉGÉNÉRATION**



**FORMATION
INFORMATION**



**INGÉNIERIE
CONSEIL
EXPERTISE**



**SENSIBILISATION
EDUCATION**



**RECHERCHE
DÉVELOPPEMENT
+
PARTICIPATION
REPRÉSENTATION**

« EAUZHAIE »

NOUVEAU DISPOSITIF

« EAUZHAIE »

DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL

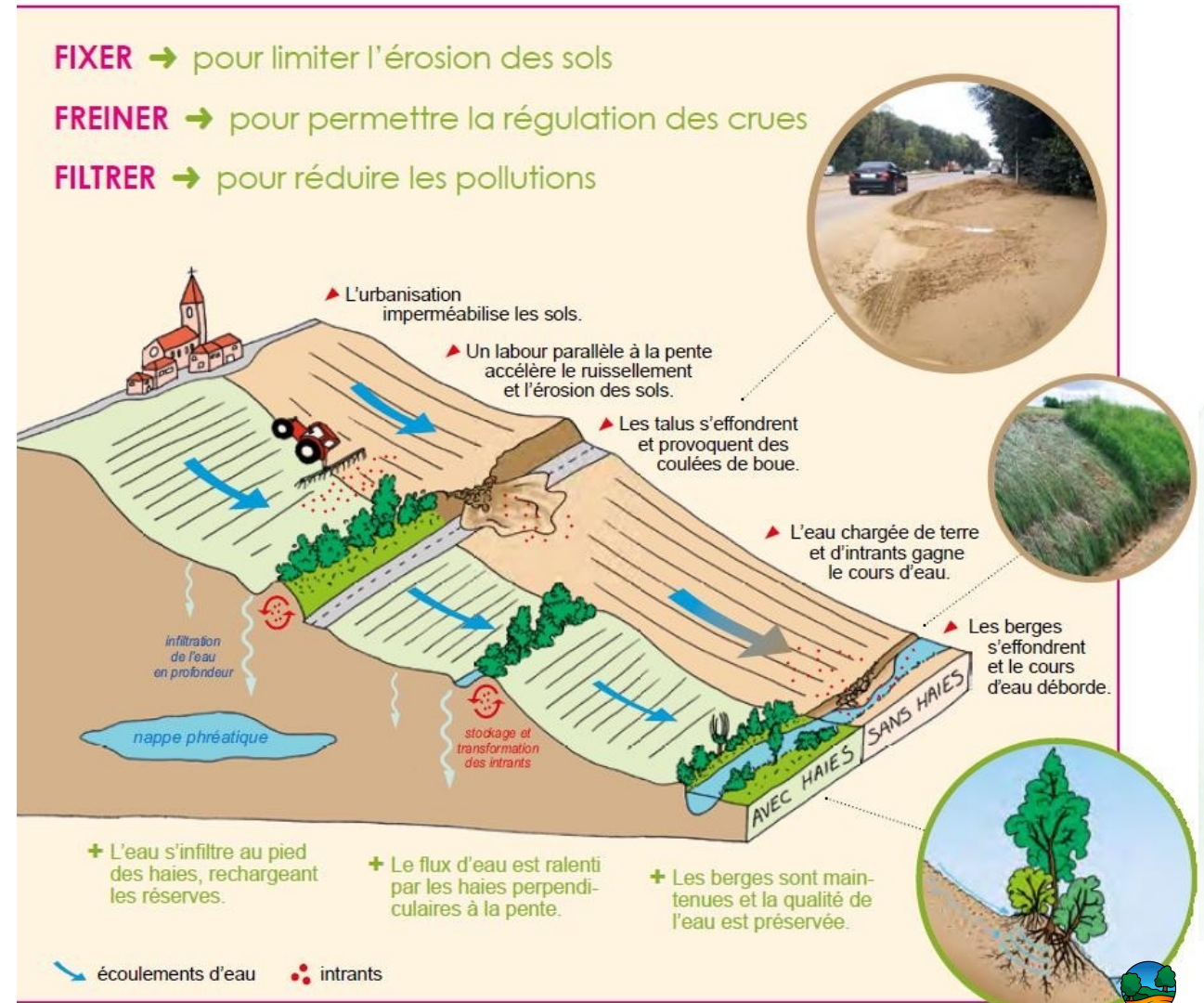
- Projet soutenu par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la Région Occitanie
- **OBJECTIF** = Promouvoir **l'intérêt de l'arbre dans la préservation de la qualité de l'eau**
- Dispositif expérimental sur 2 ans
- **Financement** des opérateurs de la haie champêtre pour de **l'animation territoriale**
- Déployé sur plusieurs départements
 - 31, 32, 65, 81 et 82



« EAUZHAIE »

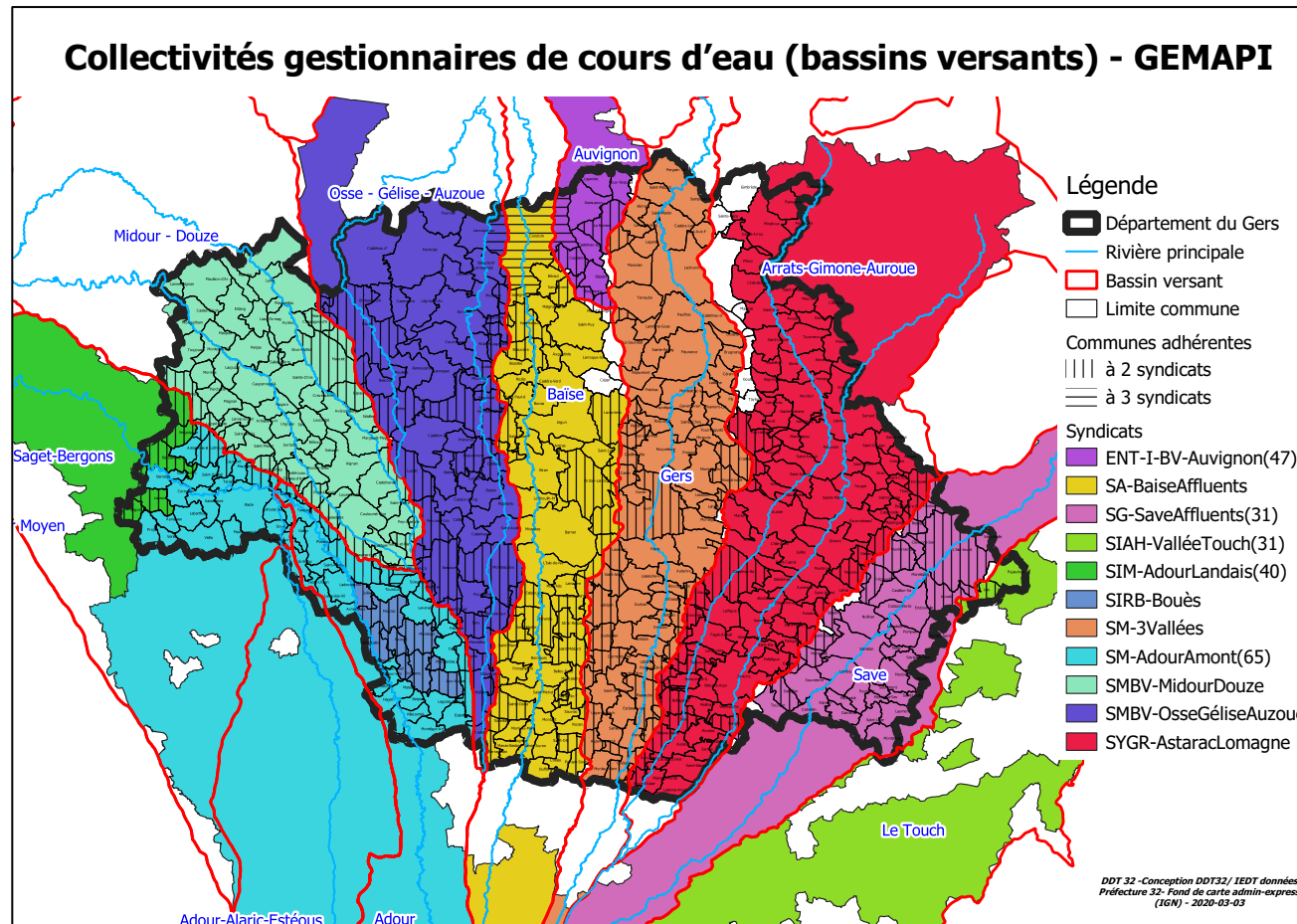
ENJEU EAU SUR LES BASSINS VERSANTS

- Promotion d'actions d'aménagement et de préservation des trames arborées favorables aux milieux aquatiques et humides
- **OBJECTIF = Préservation de la ressource en eau**



Arbre et Paysage 32

« EAUZHAIE » DANS LE GERS



11 Structures GEMAPI

Zones sur plusieurs
départements > démarches
concertées

- **Assistance et accompagnement technique sur l'arbre** (hors forêt) des structures GEMAPI

AXES PRINCIPAUX



Valoriser les démarches existantes et en faire émerger de nouvelles



Co-construire un plan d'actions et d'animations avec les **structures GEMAPI**



Renforcer le maillage arboré sur les bassins versants



Arbre et Paysage 32

ENJEUX ET OBJECTIF

ENJEUX
ENJEUX
ENJEUX



Porter-à-connaissance des rôles et fonctions de **l'arbre champêtre** dans la **préservation** de la ressource et la **qualité de l'eau**

OBJECTIF
OBJECTIF
OBJECTIF



Mettre en œuvre un **programme d'actions** pour **améliorer le bon état écologique des cours d'eau** et **lutter** de manière concertée contre **l'érosion des sols**



Arbre et Paysage 32

PROGRAMME D' ACTIONS



Favoriser les échanges entre opérateurs de l'arbre et structures GEMAPI



Accompagnement et soutien lors de réunions officielles

- COPIL, COTECH, SAGE, PTGE, ...



Accompagnement terrain sur des problématiques d'érosion et qualité de l'eau



Formation et assistance technique des techniciens GEMAPI

- Gestion de l'existant, plantations, régénération naturelle, ...



Animation et sensibilisation auprès de tous les publics

« CART'OC »

NOUVEAU DISPOSITIF

« Cart'oc »

- Projet soutenu par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et le Fond Vert
- **OBJECTIF** = lutter contre l'érosion des sols et la perte de la biodiversité en identifiant des zones particulièrement vulnérables à ces enjeux pour mettre en place des actions en faveur de l'arbre
- hors forêt : Plantation, RNA, gestion
- **Financement** des opérateurs de la haie champêtre pour de **l'animation territoriale**



« Cart'oc »

OBJECTIF
OBJECTIF
OBJECTIF

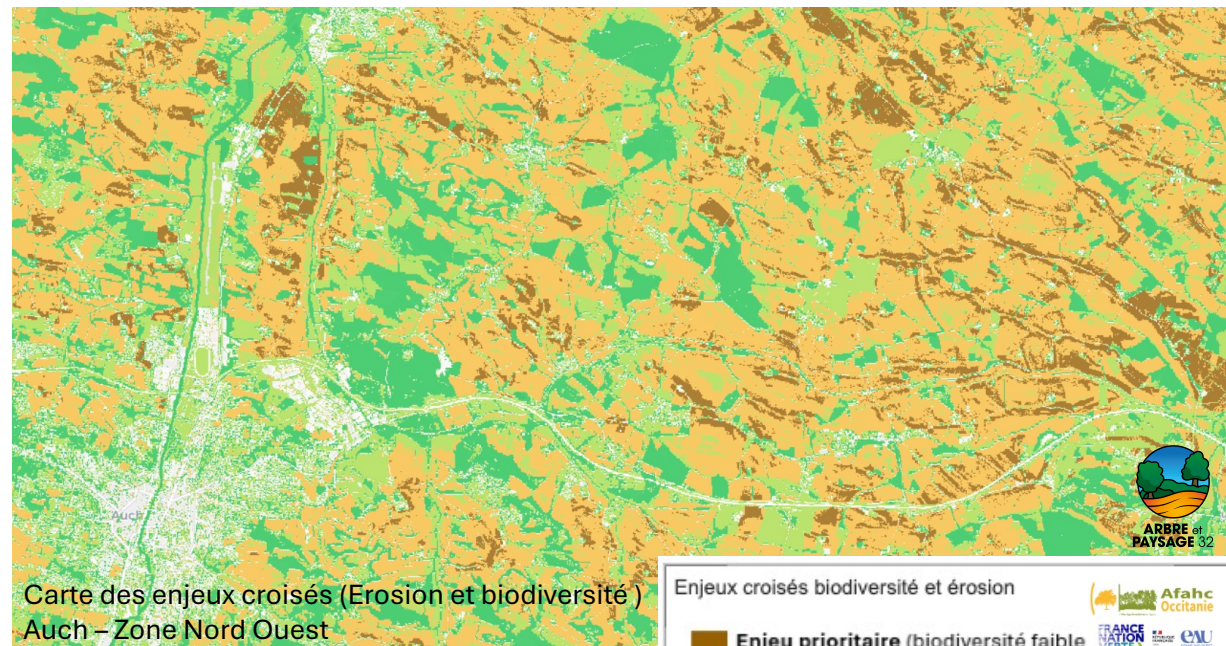
Mettre en œuvre **une animation territoriale** avec l'appui d'un **outil cartographique** pour générer des aménagements durables

ENJEUX
ENJEUX
ENJEUX

Biodiversité et érosion des sols

ACTIONS POSSIBLES

- Diagnostic (zones prioritaires)
- Rencontre avec les acteurs du territoire
- Réunions publiques
- Ateliers de concertation
- Réseau de partenaires



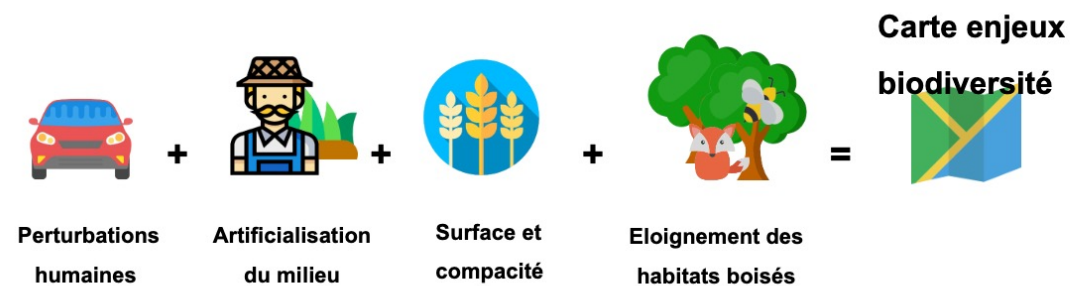
Enjeux croisés biodiversité et érosion

- Enjeu prioritaire** (biodiversité faible et sols très sensibles à l'érosion)
- Enjeu fort** (biodiversité faible ou sols très sensibles à l'érosion)
- Enjeu moyen** (biodiversité moyenne ou sols moyennement sensibles à l'érosion)
- Enjeu faible** (biodiversité forte mais à conserver et sols peu sensibles à l'érosion)
- Surfaces imperméabilisées** (routes habitations, etc.)

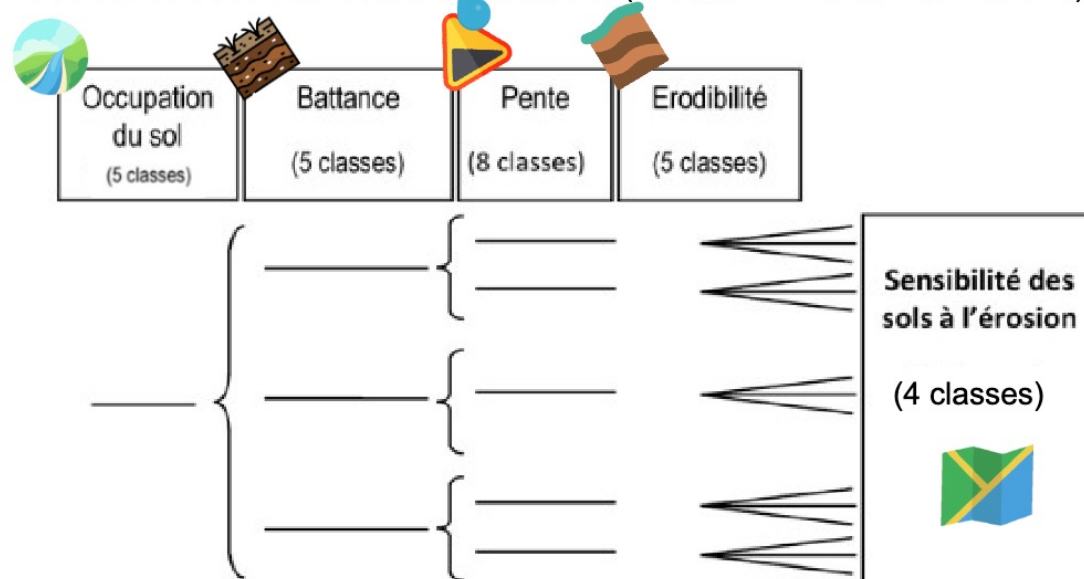
« Cart'oc »

En détail

Axe
BIODIVERSITE



Modèle arborescent considérant **4 facteurs** (1 facteur = 1 carte intermédiaire)



Axe
EROSION

« Cart'oc »

En détail

La combinaison des deux thématiques érosion et biodiversité permet la génération d'une carte **d'enjeux croisés « biodiversité et érosion »**.

Après reclassification nous obtenons une carte en quatre enjeux de prioritaire à faible.

La classe 4, « enjeu prioritaire » correspond aux zones où la biodiversité est en mauvais état avec des sols très sensible à l'érosion.

La classe 1 « enjeu faible » correspond aux zones avec une biodiversité en bon état et un sol peu sensible à l'érosion.

